



Schaan, 10 juin 2020

Déclarations de membres de la CIPRA et d'autres représentant-es des populations le long des voies de transit :

« D'un point de vue transfrontalier, seule une directive Eurovignette forte, assortie de majorations régionales élevées, peut corriger le dramatique déséquilibre actuel. Il faut également percevoir des redevances élevées sur les poids lourds en transit à travers l'Allemagne, la France, l'Italie et la Slovénie, faute de quoi il n'y aura pas de réduction du trafic, et la pollution sonore et atmosphérique restera concentrée dans les vallées du col du Brenner, comme c'est le cas aujourd'hui ».

Kaspar Schuler, codirecteur CIPRA International, Schaan, Liechtenstein

« La révision de la directive Eurovignette doit enfin intégrer les coûts externes et nous permettre d'augmenter sensiblement les redevances pour le transit routier nord-sud, pour que le trafic des poids lourds diminue enfin et que le rail joue à l'avenir le premier rôle ! »

Eva Lichtenberger, ex-parlementaire européenne, Hall in Tirol, Autriche

« La réforme de l'Eurovignette est un acte majeur dans la politique des transports. Elle doit permettre de réduire la pollution de l'air et d'améliorer la qualité de vie dans les Alpes. Un meilleur usage des taxes liées au péage constituerait un levier pour financer le report modal afin que moins de camions circulent sur les axes routiers. »

Jean Horgues-Debat, président de CIPRA France, Gap, France

« En 20 ans, grâce à une politique ciblée et à la construction des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes, jusqu'à 500 000 camions de moins ont circulé chaque année sur les routes de nos vallées. Les investissements massifs de la Suisse commencent donc à porter leurs fruits. Il est temps aujourd'hui que l'Europe s'investisse elle aussi : pour libérer complètement nos montagnes du trafic international de transit nord-sud, nous avons besoin d'alternatives viables à la route, de Gênes à Rotterdam. »

Samuele Censi, maire de Grono et membre du parlement cantonal des Grisons, Grono, Suisse

« En tant qu'habitant de la vallée de l'Inn, je constate chaque jour que la pollution causée par le trafic de transit transalpin dépasse aujourd'hui déjà les limites du tolérable. La prise en compte de la pollution atmosphérique et sonore dans la tarification devra permettre de mieux gérer le trafic de transit pour protéger le climat, les populations et la nature dans les zones sensibles des Alpes. La qualité de vie des habitants ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du trafic de marchandises. »

Maria Noichl, parlementaire européenne, Rosenheim, Allemagne

« Les flux de trafic de transit dans les Alpes doivent être limités et mieux gérés ; nous sommes liés par les objectifs climatiques et la Convention alpine. Les dispositions de l'Eurovignette doivent appliquer le principe du « pollueur-payeur » et respecter les valeurs limites d'émissions et de pollution atmosphérique de l'UE, car la qualité de l'air est la clé du maintien de la santé publique. »

Matej Ogrin, président de CIPRA Slovénie, Golimsko, Slovénie



« Dans un moment historique comme celui-ci, il faut prendre toutes les mesures politiques nécessaires pour réduire le trafic et transférer le trafic de la route vers le rail. Nous saluons les objectifs de la nouvelle directive Eurovignette, qui vise à améliorer la situation environnementale. Il est toutefois impératif d'inclure tous les coûts environnementaux du trafic. »

Vanda Bonardo, présidente de CIPRA Italie, Lessolo, Italie

« Dans le Tyrol du Sud, plus de 40 000 personnes vivent dans la zone de dépassement des valeurs limites d'oxyde d'azote le long de l'axe du Brenner. La directive Eurovignette doit être améliorée pour permettre de respecter enfin les limites sanitaires en vigueur dans toute l'Union européenne depuis 2010, qui sont continuellement dépassées jusqu'à ce jour sur l'axe du Brenner. »

Klauspeter Dissinger, Bressanone, président de la Fédération de protection de la nature et de l'environnement/CIPRA Tyrol du Sud, Italie

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin. www.cipra.org